

Thau agglo (Hérault) • 8 communes • 94 200 hab.

La botanique contre la pression urbaine

La communauté d'agglomération a créé le Jardin antique méditerranéen pour redonner un sens paysager à une garrigue en déshérence. Fin août, le site a obtenu le label « Jardin remarquable ».

Maraîchères, nourricières, aromatiques, médicinales ou cosmétiques, à vocation de fibre ou de colorant... Pas moins de 1200 variétés de plantes sauvages et cultivées, connues depuis vingt siècles, s'épanouissent dans le Jardin antique méditerranéen, qui couvre 2 hectares du site du Puech d'Ay, à Balaruc-les-Bains. « En créant cet espace, la communauté d'agglomération de Thau a voulu participer au maintien d'une flore locale que la pression urbaine soumet à une forte segmentation », explique Laurent Fabre, écologue ethnobotaniste recruté à la tête du jardin par l'intercommunalité.

Des plantes plutôt que des taxes

La garrigue, « bien située en surplomb de l'étang de Thau, échappe de fait à la promotion immobilière », souligne Pierre Bouldoire, président de Thau agglo. L'intercommunalité n'en percevra pas de taxes foncières. « Nous avons préféré donner à voir », déclare l' élu. Il ne s'agit « pas de transformer le paysage, mais de le valoriser », confirme Laurent Fabre.

Le parcours en terrasses fait cheminer le visiteur à travers la flore méditerranéenne, mise en scène par des éléments architecturaux tels que pergolas, murets, bassins, colonnades... Partant de l'histoire gallo-romaine de la région (I^{er} siècle av. - III^e siècle apr. J.-C.), il retrace les divers usages des plantes à cette époque et l'évolution des jardins. L'ambition est aussi de réhabiliter et protéger un lieu délaissé depuis une quarantaine d'années. « Cette garrigue était devenue récréative. Elle s'est fermée car elle n'est plus entretenue par l'agroforesterie et l'exploitation des plantes médi-



D. MAUGENDRE/FISHEYE/ANDIA

PIERRE BOULDOIRE, président de Thau agglo

« Echapper à la "californisation" »

« Le Jardin antique méditerranéen n'est pas un parc d'attraction de plus. Il valorise le patrimoine d'une cité thermale connue depuis l'époque gallo-romaine. Nous avons vu les palmiers et les cactées proliférer dans nos villes. Nous nous inquiétons de cette "californisation" qui s'étend dans toute la Méditerranée occidentale et va de pair avec une pratique uniformisée de la nature un peu partout dans le monde. Nous avons cherché à contrer cette tendance en nous réappropriant la flore locale et en donnant à voir des espèces présentes ici depuis la nuit des temps. Nous avons fait de ce jardin un lieu de diversité, où les espèces locales pourront évoluer, ainsi qu'un lieu de culture. La fréquentation semble nous donner raison. »

cinales, analyse Laurent Fabre. Aujourd'hui, les espèces qui ont pris racine dans la zone la plus érodée permettent notamment d'en reconstituer les sols. De plus, les aménagements et les plantations jouent un rôle de filtre des eaux pluviales, sur ce site fragilisé par diverses pollutions (verre, métaux, dépôts sauvages). »

Au bord de l'étang de Thau, au contact d'une zone Natura 2000 et en lisière de Balaruc-les-Bains,

station réputée pour ses eaux thermales, le jardin s'intégrera à la future « trame verte » qui se dessine aux abords de la ville pour relier entre eux les espaces naturels. A terme, il pourrait couvrir les 5 hectares du Puech d'Ay.

Sur ce site demeuré une zone agricole pendant 2000 ans, le relevé botanique a identifié 800 espèces autochtones d'intérêt écologique, dont des cépages déjà connus dans l'Antiquité. « Toutes ont été

PUBLIC

Habitants et curistes (40 000 / an).

BUDGET

2 M€ pris en charge par Thau agglo (66 %), le conseil général de l'Hérault (21 %), la région Languedoc-Roussillon (8 %) et l'Etat (5 %).

CONTACT

Laurent Fabre, directeur du Jardin antique méditerranéen, tél. : 04.67.46.4792.

replantées après les travaux », assure Laurent Fabre. Y ont été mêlées 400 plantes de la Méditerranée occidentale sélectionnées grâce aux connaissances archéobotaniques, palynologiques et xylogologiques, entre autres, engrangées depuis plusieurs décennies par le CNRS et le Centre de bio-archéologie et d'écologie (Montpellier).

Ludique et pédagogique

Le site a obtenu, fin août, le label « Jardin remarquable » attribué pour une durée de cinq ans, sur proposition d'une commission régionale formée sous l'égide de la direction régionale des affaires culturelles. Mais, comme il exerce également un rôle de conservation des espèces – production d'un catalogue de graines –, il vise également le label « Jardin botanique ». Cette vocation écologique et scientifique se double d'une mission ludico-pédagogique auprès du public scolaire de la région. La deuxième station thermale de France porte aussi un projet de tourisme maîtrisé : pour limiter la pression sur le site – qui a accueilli 5000 visiteurs d'avril à juillet 2012 –, la fréquentation sera plafonnée à 15000 entrées par an.

Myriem Lahidely